

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D. 6 <sup>h</sup> 25	12 <sup>h</sup> 47	5 <sup>h</sup> 53	PARIS. — D. 2 <sup>h</sup> 30	9 <sup>h</sup> 30	7 <sup>h</sup> 30	CAHORS. — D. 4 <sup>h</sup> 42	11 <sup>h</sup> 11	5 <sup>h</sup> 25	TOULOUSE. D. 5 <sup>h</sup> 20	9 <sup>h</sup> 30	3 <sup>h</sup> 30	CAHORS. — D. 7 <sup>h</sup> 40	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	CAPDENAC. D. 7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10
Mercure. . . . . 6 41	1 14	6 6	— Express. S »	3 15	3 15	Sept-Ponts. . . . . 4 53	11 11	5 37	BORDEAUX. . . . . 7 25	10 35	4 40	Cabessut, halte. 7 48	11 40	5 18	Lamadeline. . . . . 7 56	11 44	5 21
Parcous. . . . . 6 54	1 26	6 19	BORDEAUX. . . . . 4 45	3 15	3 15	Clerac. . . . . 5 11	11 29	5 57	Ponneuve. . . . . 7 40	10 49	4 54	Arcambal. . . . . 8 11	11 54	5 28	Toirac. . . . . 8 10	12 8	5 34
Luzsch. . . . . 7 3	1 34	6 28	M-Libos. — D. 8 40	3 5	8 55	Montpezat. . . . . 5 20	11 39	6 11	Albias. . . . . 7 51	10 58	5 3	Saint-Géry. . . . . 8 18	12 18	5 44	Calvignac, hal. 8 45	1 5	6 9
Castelfranc. . . . . 7 31	1 47	6 44	Fumel. . . . . 8 45	3 15	9 3	Borredon. . . . . 5 45	12 6	6 42	St-Cirq, halte. 8 3	11 7	5 12	St-Martin-Lab. 8 53	1 13	6 6	St-Cirq, halte. 9 3	1 36	6 31
Puy-l'Évêque. . . . . 7 43	2 8	7 8	Soturac-Tourac 9 1	3 28	9 16	Caussado. . . . . 5 55	12 16	6 56	Montbrun, hal. 9 33	11 30	5 35	Conduché. . . . . 9 4	1 43	6 16	Conduché. . . . . 9 11	1 45	6 38
Duravel. . . . . 7 53	2 18	7 18	Duravel. . . . . 9 10	3 38	9 26	Réalville. . . . . 6 5	12 26	7 8	Cajarc. . . . . 9 17	1 59	6 36	Saint-Géry. . . . . 9 25	2 12	6 51	Saint-Géry. . . . . 9 25	2 12	6 51
Soturac-Tourac 8 6	2 29	7 32	Puy-l'Évêque. . . . . 9 19	3 48	9 36	Albias. . . . . 6 22	12 34	7 18	Montbrun, hal. 9 33	2 23	6 51	Vers. . . . . 9 34	2 29	7 2	Vers. . . . . 9 34	2 29	7 2
Fumel. . . . . 8 13	2 35	7 39	Gastelfranc. . . . . 9 34	4 5	10 52	Fonneuve. . . . . 6 22	12 43	7 28	Toirac. . . . . 9 44	2 38	7 1	Arcambal. . . . . 9 44	2 46	7 9	Arcambal. . . . . 9 44	2 46	7 9
M-Libos. — A. 8 13	2 35	7 39	Luzsch. . . . . 9 47	4 19	10 6	Montauban. A. 6 39	1 7	7 45	Lamadeline. . . . . 9 53	3 9	7 14	Cabessut, halte. 9 56	3 9	7 22	Cabessut, halte. 9 56	3 9	7 22
BORDEAUX. . . . . 3 54	8 11	»	Parnac. . . . . 9 57	4 30	10 17	BORDEAUX. . . . . 10 40	6 05	»	CAHORS. — A. 9 51	12 37	6 43	CAHORS. — A. 10 14	3 27	7 27	CAHORS. — A. 10 14	3 27	7 31
PARIS. — A. 11 46	4 18	»	Mercure. . . . . 10 9	4 43	10 29	TOULOUSE. A. 8 25	3 55	9 41									

Cahors, le 4 Septembre

## LA QUESTION BULGARE

Le retour du prince Alexandre à Sofia ne réglera pas, du tout, la question Bulgare. On croit au contraire qu'elle ne fait qu'entrer dans une phase nouvelle, et que bien des difficultés peuvent encore surgir.

Un correspondant du *Journal des Débats* vient d'avoir en Allemagne un entretien avec le prince Alexandre de Hesse, père du prince de Bulgarie, et cet entretien offre un vif intérêt dans les circonstances actuelles.

En voici quelques extraits :

« Il est déplorable, a dit le prince Alexandre de Hesse au correspondant du *Journal des Débats*, que la Russie ait été si mal renseignée sur la véritable situation en Bulgarie. Les diplomates qui se sont succédé à Sofia ont suivi plutôt les inspirations du parti panslaviste de Moscou que les instructions du cabinet impérial.

« Le prince de Bulgarie et le peuple Bulgare savent tout ce qu'ils doivent à la Russie et les sacrifices faits par elle en leur faveur; ils ne l'oublieront jamais. Mais le sentiment national est trop éveillé en Bulgarie pour qu'il soit possible à la Russie de l'absorber complètement.

« Si l'heure du danger était venue, les Bulgares auraient été heureux de payer leur dette à la Russie : ils ne demandaient qu'à saisir l'occasion de témoigner leur gratitude à leur libératrice, à la condition qu'on les laissât jouir d'une indépendance raisonnable. Ce qu'il faut désirer malgré tous les malentendus, la solution la meilleure et la plus raisonnable, ce serait la réconciliation de l'empereur de Russie et du prince de Bulgarie. Si celui-ci est rentré dans ses États lorsqu'il eût appris la vérité sur le gnet-apens du 21 août et les suites qu'il avait eues, c'est que, d'une part, il ne pouvait rester sous le coup de l'injure qui lui avait été faite et accepter de sortir de ses États dans de pareilles conditions; c'est que, d'autre part, il apprit qu'il était question d'envoyer à Sofia un commissaire enquêteur russe.

« Si le prince de Bulgarie n'eût écouté que ses goûts personnels, il n'aurait certainement pas repris

le chemin de Sofia; mais il a dû obéir au sentiment de son devoir envers son peuple qu'il n'a pas voulu laisser en proie à l'anarchie et à la guerre civile. S'il était obligé de reconnaître l'impossibilité d'une réconciliation avec la Russie et si les deux autres empires ne changent pas leur attitude dans les affaires d'Orient, il se pourrait que, une fois l'ordre rétabli dans ses États, il se décidât à quitter définitivement le trône de Bulgarie. Il essaiera de faire accepter les conditions moyennant lesquelles il peut rester. Il faut espérer qu'il réussira à maintenir l'ordre et à éviter à donner un prétexte à une occupation russe. L'occupation russe, ce serait la porte ouverte à l'inconnu. Les Bulgares résisteraient certainement; ce serait donc l'occupation de ce pays par la force, et que de complications pourraient sortir de cette guerre! Ne serait-ce pas la renonciation de la Russie à l'alliance pacifique des trois empereurs?

« Il faut espérer, pour l'honneur des trois cabinets de Berlin, de Vienne et de Saint-Petersbourg, qu'ils ignoraient l'infâme complot qui était tramé contre le prince de Bulgarie; mais il est cependant probable qu'à Gastein comme à Franzensbad on a dû examiner l'éventualité du remplacement du prince de Bulgarie, remplacement qu'on considérait comme le seul moyen de maintenir la paix en Orient.»

St-Petersbourg, 2 septembre.

Le *Messageur officiel* publie un télégramme du prince Alexandre à l'empereur et la réponse télégraphique de Sa Majesté au prince Alexandre à Philippopoli. Voici les deux documents :

Sire,  
Ayant repris en mains le gouvernement de mon pays, j'ose soumettre à Votre Majesté mes plus respectueux remerciements de ce que le représentant de Votre Majesté à Roustchouk, par sa présence officielle à ma réception, a montré au peuple Bulgare que le gouvernement impérial ne saurait approuver l'acte révolutionnaire dirigé contre ma personne.

En même temps, je sollicite la permission de pouvoir soumettre à Votre Majesté toute ma gratitude pour l'envoi du général prince Dolgoroukoff, envoyé extraordinaire de Votre Majesté, car, en reprenant le pouvoir légal en mains, mon premier

acte est de soumettre à Votre Majesté ma ferme intention de faire tous mes efforts, afin de pouvoir aider à la magnanime intention de Votre Majesté de faire sortir la Bulgarie de la grave crise qu'elle traverse.

Je prie Votre Majesté d'autoriser le prince Dolgoroukoff à s'entendre directement et le plus vite possible avec moi et je serai heureux de pouvoir donner à Votre Majesté une preuve définitive de mon dévouement inaltérable envers votre auguste personne.

Le czar a répondu :

« J'ai reçu le télégramme de Votre Altesse. Je ne puis approuver votre retour en Bulgarie, prévoyant les conséquences sinistres pour un pays déjà si éprouvé. La mission du prince Dolgoroukoff devient inopportune.

« Je m'abstiendrai de toute immixtion dans le triste état des choses auquel la Bulgarie a été réduite. Tant que vous y resterez, Votre Altesse appréciera ce qu'elle a à faire. Je me réserve de juger ce que me commandent la mémoire vénérée de mon père, l'intérêt de la Russie et la paix de l'Orient.»

Les journaux français et allemands considèrent, après la réponse du czar, l'abdication d'Alexandre comme inévitable.

Les journaux anglais considèrent la position d'Alexandre comme très difficile.

La *République française* dit : La réponse du czar est humiliante seulement pour l'Angleterre, dont personne n'écouterait les lamentations après les affaires d'Égypte.

La France doit rechercher uniquement dans la Méditerranée, comme dans l'Extrême-Orient, l'alliance russe contre l'invasion anglaise.

Le *Temps* apprécie ainsi les deux documents que nous publions plus haut :

« La réponse du czar manifeste encore une fois la profonde irritation dont il est animé à l'égard du prince Alexandre. Toutes les tentatives de réconciliation sont destinées à échouer devant des dispositions qui s'expriment en un pareil langage, et, dans ces conditions, la situation du prince sur le trône de Bulgarie ne peut être considérée comme stable. » Il a beau recueillir des ovations à Philippopoli;

— Je ne sais pas.  
Les deux gardiens de la paix, affolés, éperdus, essayaient vainement de la voix et du geste d'obtenir un peu de calme et de silence.

L'un d'eux s'était penché pour examiner la blessée.

— Tiens ! fit-il avec un cri de stupéfaction, c'est la folle de Montmartre !

— Tu la connais ? demanda son collègue.

— Qui ne la connaît pas ?

— Il faudrait envoyer chercher un médecin...

Au même moment, on aperçut, au-dessus du groupe le plus rapproché, deux bras qui s'élevaient, s'efforçant de se frayer un passage...

C'est un médecin fient plusieurs voix.

On s'écarta un peu, et un jeune homme, aux joues roses et charnues comme celles de M. de Cupidon, portant des lunettes, décoré de la Légion d'honneur, parvint à pénétrer jusqu'aux agents.

Il examina un instant la femme, au milieu de l'anxiété générale.

— Elle n'a rien, dit-il, évanouie seulement... C'est la peur, une grande émotion...

Il sortit de sa poche un petit flacon et le fit respirer à la malheureuse.

Celle-ci ouvrit les yeux. Elle se dressa d'un bond et se précipita comme un bétail sur la masse de curieux, échevelée farouche...

— Ma fille, fit-elle avec un cri rauque. Je veux ma fille !

Les agents la prirent par le bras et s'efforcèrent de la maintenir, mais ils en étaient fort en peine, car elle se débattait comme une furie et semblait dotée d'une force extraordinaire.

Le médecin, stupéfait, regarda les gardiens de

la paix.  
Elle est folle ? interrogea-t-il.  
— Oui, monsieur, il y a longtemps, répondit l'agent qui avait déjà donné des renseignements à son collègue.  
— Et on la laisse circuler ainsi ! murmura le docteur.  
— Oh ! elle est inoffensive, répliqua le gardien de la paix... Il paraît qu'elle a perdu sa fille autrefois et elle croit l'apercevoir partout.  
Cependant la foule, voyant que rien de grave ne s'était passé, et qu'aucune pâture ne serait offerte à sa curiosité, s'écoula peu à peu, et bientôt il ne resta plus autour de Marinette, car c'était bien elle, — que les deux représentants de la préfecture de police et le médecin.

## Informations

### Les grandes manœuvres

Lille, 2 septembre.

L'enterrement des soldats morts à la suite d'insolation, a eu lieu hier soir, à Capelle. Les régiments de la 1<sup>re</sup> division avaient envoyé des couronnes. Les colonels présidaient à cette touchante cérémonie.

On compte encore dans les hôpitaux de Lille dix soldats frappés d'insolation.

Hier, pendant que le général Billot passait en revue les troupes cantonnées à Somain, des réservistes ont fait entendre des protestations. Leur manifestation a été immédiatement réprimée.

De tristes accidents viennent de marquer le début des grandes manœuvres.

Dans le 1<sup>er</sup> corps d'armée, un nombre considérable de réservistes sont tombés malades dès les premières journées de marche, et dimanche dernier, deux décès ont été occasionnés par l'insolation sur la route du Quesnoy à Cambrai.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

### DEUXIEME PARTIE La folle de Montmartre

I

L'ACCIDENT

Les équipages arrivaient de tous côtés à la fois, du Gymnase et des théâtres situés plus haut, des Nouveautés, du Vaudeville, de l'Opéra... C'était comme des flots de haute marée qui se rencontraient dans une anse étroite. Un encombrement et une confusion indescriptibles.

Tout à coup, au milieu du tumulte, un cri perçant, inoubliable pour tous ceux qui l'entendirent, déchira l'air.

— Ma fille ! ma fille !

Il y eut comme un mouvement d'arrêt sur les trottoirs et sur la chaussée. Chacun se regardait avec étonnement. Que signifiait ce cri ? Par quel le voix avait-il été poussé ? Il semblait n'avoir rien d'humain. Les consommateurs s'étaient levés de table tout émus. Les femmes, très pâles, dressées écoutaient. Evidemment il y avait un malheur. Et on regardait avec anxiété la chaussée où se passait certainement quelque chose d'extraordinaire. Sur les sièges des voitures régnait une grande agitation. Les cochers brandissaient leurs fouets. On voyait des têtes ahuries passer par les

portières... Tous le monde courait, dans une sorte d'affolement... Et les interrogations... les demandes de renseignements... les cris se croisaient... Mais personne ne savait rien. On ne pouvait rien dire, les voitures ne marchaient plus, et celles qui arrivaient par le haut et par le bas du boulevard, arrêtées les unes derrière les autres ajoutaient encore au désordre général.

Cependant deux sergents de ville, en observation sur le trottoir, avaient bravement plongé, au premier cri, dans la mêlée tumultueuse de la chaussée...

Ils revinrent au bout d'un instant, tenant sur leurs bras une femme inanimée...

La curiosité se porta aussitôt de ce côté. Les agents avaient déposé leur fardeau sur un banc. Ils tâchaient de faire un rempart de leurs bras à la malheureuse que le cordon humain qui les entourait menaçait d'étouffer.

C'étaient des cris à ne pas s'entendre.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Elle est blessée ?

— C'est une femme ?

— Jeune ?

— Entre les deux... Une marchande d'oranges. Sa petite voiture a été écrasée.

— Et qui est-ce qui a fait le coup ?

— On ne sait pas... Une voiture de maître... Elle a disparu. On n'a pu la rattraper.

— On n'a pas idée aussi d'une imprudence pareille. Il paraît que la femme s'est littéralement jetée sous les pieds des chevaux.

— Elle voulait se suicider peut-être ?

— Peut-être.

— Est-ce grave, sa blessure ?

(A suivre).

Le même jour, deux autres réservistes du 75<sup>e</sup> de ligne ont succombé pendant une étape dans le département de la Drôme. Ces nouvelles ont causé une émotion fort légitime; la chaleur continue, d'ailleurs, à être fort accablante dans diverses parties de la France, et l'on se demande, si malgré les nombreuses circulaires du ministre de la guerre, de nouveaux malheurs pourront être évités.

M. le général Boulanger, disait une note de l'Agence Havas, a prescrit une enquête. « Il a de plus, ajoute la note, renouvelé par télégramme à tous les commandants de corps d'armée, les instructions qu'il vient de donner relativement à l'hygiène, et leur a recommandé, vu la température très élevée que nous traversons, de faire arriver les troupes à l'étape avant la forte chaleur, et de se préoccuper d'amener peu à peu les réservistes au degré d'entraînement auquel ils doivent atteindre. »

Il est malheureusement à craindre que ces mesures ne soient pas suffisantes pour prévenir des accidents aussi regrettables que ceux que nous venons de signaler. Rappeler à nos soldats les conseils d'hygiène à suivre pendant les marches, c'est fort bien; mais le meilleur moyen de prévenir les insolation, ce serait sans doute d'apporter des méthodes moins routinières pour la concentration des troupes. L'administration de la guerre en règle par avance les moindres détails, et les officiers qui commandent un détachement doivent exécuter en tous points les ordres qu'ils ont reçus à cet égard.

Ne pourrait-on pas renoncer à un système dont on vient de voir quelques-unes des déplorable conséquences, et laisser aux officiers plus d'initiative? Il est évident que l'administration de la guerre ne peut prévoir si la température sera plus ou moins favorable aux évolutions qu'elle ordonne avec une précision en quelque sorte mathématique, et s'il ne conviendrait pas de faire à tel moment plutôt qu'à tel autre des étapes assurément fort pénibles pour des hommes qui viennent à peine d'endosser l'uniforme. Ce serait plutôt, semble-t-il, aux commandants de détachements de décider s'il n'y a pas lieu, par exemple de faire des marches pendant la nuit ou dans la soirée, dans le cas où la température serait trop accablante à un autre moment de la journée. Cette initiative ne porterait aucune atteinte à la discipline et elle aurait du moins cet avantage de développer chez nos officiers cet esprit de décision nécessaire en temps de paix, et indispensable en temps de guerre.

Nous ne voulons pas insister mais l'opinion publique exige impérieusement que les accidents qui viennent de se produire ne se renouvellent plus. C'est au ministre de la guerre à prescrire les mesures qu'il lui semble que peuvent en prévenir le retour.

**Les explications du ministre.** — L'enquête officielle faite sur les accidents d'insolation survenus au 1<sup>er</sup> corps d'armée, établit que les quatre militaires morts étaient affaiblis par des maladies antérieures.

De grandes précautions avaient été prises pour la marche; rien ne faisait prévoir une élévation subite de température survenue presque à la fin de l'étape.

Les accidents ne se sont pas renouvelés. L'état sanitaire du 1<sup>er</sup> corps est excellent.

**Remaniement ministériel.** — D'après l'Autorité, il serait possible que M. Devès remplacât prochainement M. Demôle au ministère de la justice.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Le 7<sup>e</sup> de ligne, est parti, ce matin, à 2 h. 1/2, pour les grandes manœuvres.

**Nominations.** — M. Lasserré, lieutenant au 7<sup>e</sup> de ligne est promu au grade de capitaine au 122<sup>e</sup>.

M. Collin, lieutenant au 7<sup>e</sup> de ligne est promu au grade de capitaine au 81<sup>e</sup>.

M. Fabiani, lieutenant au 7<sup>e</sup> de ligne est promu au grade de capitaine au 121<sup>e</sup>.

M. Lacroix, sous-lieutenant au 142<sup>e</sup> de ligne est nommé lieutenant au 7<sup>e</sup>.

M. Levabre, sous lieutenant au 7<sup>e</sup> de ligne est nommé lieutenant au corps.

Le général de Négrier a été nommé grand officier de l'ordre du Dragon, récemment institué par l'empereur d'Annam.

Notre compatriote, Mgr Coldefy, né à Montfaucon, le 10 décembre 1826, évêque de St-Denis (La Réunion), depuis le 17 février 1881, va, dit le Figaro, être nommé évêque de Gap dans les Hautes-Alpes.

**Population de Cahors.** — D'après le dernier recensement, il résulte que la popu-

lation générale de la commune de Cahors qui, en 1880, était de 15,524 habitants, est aujourd'hui de 15,622 habitants. La population agglomérée est de 12,019 habitants.

**Chemins de fer.** — Le Conseil général de la Haute-Garonne a émis le vœu que les sections de chemins de fer de Limoges à Brive et de Brive à Cahors soient terminées dans le plus bref délai possible, et qu'ainsi la nouvelle voie rapide de Paris à Toulouse soit prochainement inaugurée.

**Le transport des troupes.** — On lit dans le Petit Journal :

A la suite de plaintes reconnues fondées, le ministre de la marine prépare une modification aux transports des corps de troupes.

Les militaires embarqués sur les paquebots seront désormais traités convenablement comme passagers d'entrepôt et ils auront droit au couchage complet.

Le T. R. P. Gillot, supérieur du Grand-Séminaire de Cahors et professeur de théologie, vient de se retirer après une vie de labeurs qui réclamait bien quelque repos.

Il est remplacé par M. l'abbé Séguié, du diocèse d'Albi.

**Courses de chevaux.** — Le dimanche 19 septembre, à 4 heures de l'après-midi, aura lieu, à Cahors, une première réunion de Courses de chevaux sur les allées Fénélon, aménagées à cet effet.

Le lundi, Courses de vélocipèdes bicyclettes et tricyclettes, sur la place Thiérs. Le programme sera publié ultérieurement.

**Le banquet républicain du 4 septembre** à Cahors, aura lieu à l'Hôtel de l'Orient, place Henri IV, samedi à 6 heures du soir.

**Boursiers de l'Etat.** — Charles-Louis Béville, Hector Marty, né le 9 novembre 1869 à Bédier (Lot), ayant obtenu en 1885 le certificat d'aptitude a été désigné pour une bourse entière d'internat au collège de Figeac.

Charges de famille : Sept enfants.

**Volontaires d'un an.** — Les candidats au volontariat d'un an qui ont l'intention de solliciter une exemption totale ou partielle de la prestation de quinze cents francs devront adresser au préfet de leur département, avant le 1<sup>er</sup> octobre, une demande sur papier timbré, accompagnée de : 1<sup>o</sup> du relevé des rôles de contribution; 2<sup>o</sup> d'un certificat du maire établissant la situation de famille du pétitionnaire.

**Les Mandats-cartes.** — L'administration des postes mettra en vente, à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain, au prix de 10 centimes, à ses guichets et dans tous les bureaux de tabac, des mandats-cartes payables à domicile et portant un coupon pour la correspondance.

Ce mandat-carte, innovation intéressante, — comportera trois divisions : le mandat proprement dit, un récapitulé pour l'envoyeur et un coupon pour remettre au destinataire.

Le coupon, dont le verso est réservé à la correspondance, sera frappé d'une empreinte représentant un timbre-poste de 10 centimes.

Les personnes ne sachant pas écrire pourront demander à l'employé du guichet de remplir la formule. Mais, pour celles qui établiront elles-mêmes le mandat-carte, l'envoyeur et souvent trop long stationnement dans les bureaux de poste sera évité.

### Grandes fêtes à Luzech

Les mercredi 8 et jeudi 9 septembre

Programme des Fêtes

La veille les fêtes seront annoncées par des salves d'artillerie, une retraite aux flambeaux et une belle illumination aux flammes de Bengale.

Mercredi 8 septembre

A 6 heures du matin : Ouverture des fêtes par 4 coups de canon et tour de la ville par la musique. — A 7 heures : Distribution des bouquets. — A 2 heures du soir : Mât de Cocagne sur le Gambetta. — A 3 heures 1/2 : Course aux canards. — A 4 heures : Ouverture du bal de jour. — A 7 heures : Grande illumination. — A 7 heures 1/2 : Retraite aux flambeaux avec le concours de la fanfare de l'école primaire supérieure. — A 8 heures : L'Uxellodunum, richement pavoisé et brillamment illuminé, passera dans le canal portant la musique : Les Enfants de Cahors et l'Orphéon de l'école primaire supérieure. Sur le parcours, l'Orphéon, sous l'habile direction de M. Poudou, chantera deux des meilleurs chœurs de son répertoire et la musique exécutera deux de ses plus beaux morceaux. — A 9 heures : Brillant feu d'artifice. — A 10 heures : Grand bal de nuit.

Jeudi 9 septembre

### Inauguration de l'école primaire supérieure de Garçons

A 6 heures du matin : Réveil de la ville par des salves d'artillerie. — A 9 heures : Promenade de

la musique en ville. — A dix heures : Grand concours de tir national. — A 2 heures : Distribution solennelle des prix. — A 4 heures : Courses aux vélocipèdes (bicyclettes et tricyclettes) avec primes. — A 5 heures : A la mairie, réception des invités. Départ du Cortège pour l'inauguration de l'école primaire supérieure. — A 6 heures : Grand banquet populaire offert par la ville au délégué de M. le Préfet, aux sénateurs du Lot et autres notabilités du département. — A 7 heures : Brillante illumination. — A 8 heures : Grand concert donné par la Société : Les Enfants de Cahors. — A 9 heures : Bal de nuit.

L'accueil le plus sympathique et le plus fraternel est assuré à tous ceux qui voudront bien participer à nos fêtes.

Le Maire, BERGON.

**Calvignac.** — La commune de Calvignac paraît avoir cette année le triste monopole des accidents.

Il y a quelques mois à peine, le sieur Lattes, père d'une nombreuse famille, se précipitait involontairement, pendant la nuit, du haut du rocher du Calvaire, qui a une hauteur de 60 mètres, et se broyait littéralement; un peu plus tard, le jeune Largentie Emile, se noyait dans des conditions des plus tragiques. Ces jours derniers, le jeune Lonjou, âgé de 13 ans, faisait une chute de sur un peuplier, s'endommageait fortement le côté gauche de la poitrine et se fracturait le bras gauche. Enfin, vendredi dernier, à l'entrée de la nuit, la nommée Larroque Lucie, couturière, âgée de 18 ans, en rentrant de son travail veut passer sur le mur qui continue en amont l'écluse de Calvignac, elle perd l'équilibre et tombe dans l'eau en poussant des cris de détresse; la femme Calmettes, éclusier, qui se trouvait en ce moment sur la porte de sa maison, accourt à l'appel désespéré de la malheureuse qui gesticule et commence à disparaître. Comment faire pour la sauver? le mur a quatre mètres de haut, impossible de descendre; pas de bateau, il est à l'autre extrémité de l'écluse; malgré le danger pressant, la femme Calmettes ne perd pas la tête, comme l'aurait fait beaucoup de personnes de son sexe; elle se souvient qu'il y a dans la maison une très longue perche armée d'un croc, elle court et la rapporte. Mais la jeune fille avait disparu. Fort heureusement un bouillon de l'eau indique à la femme Calmettes l'endroit où il fallait chercher; elle s'allonge sur le mur, car la perche est trop courte et trop lourde en même temps; enfin, en faisant un suprême effort, elle accroche le jupon de la naufragée et la ramène sur la berge, après avoir risqué plusieurs fois d'être entraînée elle-même, soit par le poids du corps, soit par les mouvements que faisait celle qu'elle venait de sauver.

Nous sommes certains d'avance que l'autorité préfectorale, qui n'a jamais manqué les occasions de récompenser la vertu et le courage, y failira cette fois d'autant moins, que le sauveur appartient à la plus belle moitié du genre humain.

### CHEMINS DE FER D'ORLÉANS ET DU MIDI Voyages de vacances

à Itinéraires établis au gré des voyageurs.

L'Administration Supérieure vient d'autoriser l'application, à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 1886, d'un nouveau tarif commun Orléans A n° 31, Midi N n° 24 pour Voyages circulaires de vacances en voitures de 4<sup>e</sup> classe à itinéraires au gré des voyageurs.

La délivrance des billets aura lieu jusqu'au 15 Octobre 1886.

Le prix de ces billets sont fixés à raison du parcours total effectué sur les deux réseaux Orléans et Midi, à la condition que ce parcours atteigne au moins 800 kilomètres.

Ils comportent une réduction variant de 22 à 25 0/0 sur les prix du tarif du Cahier des charges.

La durée de validité des billets est de 20, 25, 30, 40 ou 55 jours, suivant la longueur des parcours, et ce, non compris le jour du départ.

Des formules de demandes imprimées avec carte des parcours au dos, sont déposées dans toutes les gares et bureaux de ville des réseaux des Compagnies d'Orléans et du Midi.

La demande de ces billets doit être adressée à la gare huit jours au moins avant celui du départ.

### Cartes de circulation

à Demi-Tarif

M. Le ministre des Travaux Publics vient d'autoriser l'application, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1886, du nouveau tarif spécial A n° 3 bis de la Compagnie d'Orléans, pour le transport des voyageurs avec cartes de circulation à demi-place sur toutes les sections de son réseau.

Ce nouveau tarif a pour but de faciliter les déplacements et les voyages d'affaires.

Aux termes du tarif, il est délivré des cartes nominatives et personnelles de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, valables pendant six mois ou un an, et donnant droit de circuler à demi-place sur toutes les sections du réseau, moyennant le paiement préalable des prix indiqués ci-dessous :

Pour six mois. — 1<sup>re</sup> Classe, 400 fr.; 2<sup>e</sup> Classe, 300 fr.; 3<sup>e</sup> Classe, 220 fr.

Pour un an. — 1<sup>re</sup> Classe, 600 fr.; 2<sup>e</sup> Classe, 450 fr.; 3<sup>e</sup> Classe, 330 fr.

En outre de ces prix, il est perçu à chaque voyage, sur le vu de la carte dont doivent être porteurs les titulaires et à laquelle est jointe leur photographie, la moitié de la taxe correspondant au plein tarif pour le parcours effectué, et ce, sans plus de formalités que pour la délivrance d'un billet simple.

Les titulaires de cartes de circulation à demi-place ont droit à une franchise de 50 kilos pour le transport de leurs bagages.

### La carte du Lot

Nous sommes heureux, en reproduisant la lettre ci-dessous, publiée déjà dans le Progrès Libéral de Toulouse, de constater le succès toujours croissant de la nouvelle édition de la Carte du Lot.

Cahors, le 25 août 1886.

A Monsieur Castanet, éditeur-libraire à Cahors

Monsieur,

Vous avez bien voulu faire hommage au maire, ainsi qu'au Conseil municipal de Cahors, d'un certain nombre d'exemplaires de la Carte du département du Lot, que vous avez récemment éditée; je n'ai pas à me prononcer sur la valeur de cet ouvrage que toutes les personnes compétentes proclament, mais je viens vous remercier au nom de la municipalité de l'offre gracieuse que vous lui avez faite et qu'elle a acceptée avec satisfaction.

Personnellement, monsieur, je suis très touché du soin que vous avez bien voulu mettre à me réserver spécialement un magnifique exemplaire que je conserverai comme un double souvenir et de votre gracieuse offrande, et de vos efforts pour doter le département d'un document jusqu'ici resté incomplet.

Veillez agréer, monsieur, avec l'assurance de ma gratitude, l'expression de ma considération distinguée.

Le maire de Cahors,  
Signé : SIRECH.

### Carrières de Chancelado

DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX CADAVRES

Après avoir démolé un mur fermant le passage, les adacieux explorateurs MM. Vital, ingénieur en chef des mines, Dossaux, entrepreneur, Ribeyrol et Benoit ont pris la direction nord-est, en partant du point où fut trouvé dernièrement le second cadavre, et par conséquent, dans la direction du trou de forage.

De toutes parts, on n'aperçoit que des traces de formidable éboulement; c'est un spectacle terrible. Ils changent trois fois de direction, au milieu de ces débris et arrivent enfin en présence du squelette de Serre aîné, qu'il est facile de reconnaître à cause de la prééminence de la mâchoire supérieure. Ce malheureux est étendu sur le dos, la tête est restée calée par les moellons qui l'entouraient; la face regarde le plafond de la carrière: il n'y a pas de trace de vêtements ni sur le squelette, ni autour; une socque se trouve à deux pas de lui et derrière un énorme bloc qui les sépare. Un lambeau dont s'éclairaient ces malheureux et qu'ils avaient emporté dans leur fuite est à cinq mètres du squelette.

N'ayant rien aperçu de nouveau, ils désespéraient de retrouver les autres victimes, lorsque M. l'ingénieur en chef des mines, remarquant une quantité peu ordinaire de crottes de rats réunies au même endroit, s'est mis à dire: « Mes amis, nous devons être bien près de ces malheureux. » En effet, après avoir fait plusieurs tours sur eux-mêmes, contournant des chambres de champignons, ils sont revenus presque à l'endroit où se trouve le squelette de Serre aîné; puis fouillant alors sous les décombres, ils ont aperçu d'abord une nouvelle socque, puis un sabot en bois dont le dessus est garni d'une bride en cuir très large et qui diffère énormément de la socque, dont tout le dessus est en cuir.

S'engageant davantage sous les décombres, ils ont aperçu des ossements, une montre en argent et le bout de sa chaîne. Ils sont évidemment en présence d'un corps qui a été écrasé; on aperçoit aussi des lambeaux de vêtement. Il faut absolument déblayer pour voir autre chose. Il n'y a pas de doute, il y a là les restes de l'un de ces deux malheureux qui était porteur d'une montre en argent.

En continuant leurs recherches, ils ont aperçu de nouveau, entre deux énormes blocs de rochers éboulés, un trou de rats de cinq centimètres de largeur; devant ce trou est un amas de débris de toute sortes, petits ossements, lambeaux d'habits, crottes de rats, gros vers desséchés, etc. Les contours de ce trou sont usés et polis par le passage fréquent des rats, emportant des lambeaux de chair, qu'ils venaient manger à l'extérieur.

Il a été impossible de voir autre chose à cet endroit, car le bloc est si gros qu'il recouvre

absolument la victime, mais on peut-être à peu près certain qu'on cinquième cadavre a été écrasé sous cette masse.

Le plan relevé de ces différents points a établi que ces malheureux étaient ensemble quelques instants peut-être avant leur mort. Ces derniers sont tout au plus à une dizaine de mètres les uns des autres.

Les quatre explorateurs reviennent alors au dehors par le chemin déjà parcouru, après une exploration qui n'a pas duré moins de deux heures et demie.

Voilà, dit notre confrère, le résumé de cette excursion, si importante par ses résultats. Nous estimons qu'on doit maintenant considérer comme définitivement close la période des recherches, puisqu'on a retrouvé les restes de cinq des infortunées victimes du drame de Chancelade et que, de l'avis même du sieur Ribeyrol, il est absolument impossible d'arriver jusqu'à la sixième, c'est-à-dire jusqu'au jeune et infortuné Tranquille.

**Figeac.** — Par arrêté de M. le sous-préfet de Figeac, en date du 8 août dernier, M. Bouysson, sous-chef de bureau à la préfecture du Lot, a été nommé chef de bureau de la sous-préfecture de Figeac, en remplacement de M. Henri Alazard, appelé à d'autres fonctions.

**VITICULTURE**

La question de l'adaptation des espèces américaines est si importante pour nos campagnes, que nous reproduisons tous les articles qui nous paraissent bien raisonnés. Voici ce que M. Paul Douysset a constaté, dans ses tournées dans le midi :

« Quand après avoir parcouru, en juin, le nouveau vignoble du midi de la France, on le visite encore en août, on trouvera que l'aspect général a changé. On revient moins satisfait mais non moins rassuré.

Les tâches jaunes ont sensiblement augmenté, en devenant blafardes. Cet accroissement est donc surtout un effet de la sécheresse qui règne.

En juin, pas de tâches dans les sols légers, sableux, sablo-calcaires ou sablo-argileux. Tout y est vert et vigoureux. En août, tâches très nombreuses ; plus de vignes même qui ne soient plus ou moins livides et languissantes.

Dans ces sols, en fait de greffes, ce sont les Carignons qui ont le plus souffert. Sans que le mildew ait été pour rien, une grande partie des raisins a disparu avec les feuilles ; les autres pendent misérablement réduits à quelques grains ridés.

Ce spectacle étonne d'abord, le Carignan étant très rustique ; mais cette anomalie apparente s'explique bientôt, si on se rappelle qu'il a fait grand vent tout l'été, et si on considère que le Carignan, dont le port est érigé, a dû être secoué fortement.

Dans certaines contrées, le mal est assez considérable, pour que l'usage des hauts piquets auxquels on attacherait les pampres, s'impose sans délai à moins qu'on ne modifie la forme de la souche.

L'Alicante-Bouschet, le Terret ordinaire et le Tiosant, qui se rencontrent dans ces vignes de Carignons, ont souffert aussi, mais pas autant, le vent n'ayant aucune action sur des sarments souches et sans longueur.

Au milieu de ces variétés que le mauvais temps a flétries à des degrés divers, l'Epar, avec ses gros sarments verticaux, mais courts, ses feuilles vertes et ses raisins frais et pleins, apparaît comme le vainqueur de juillet. A le voir résister à la double étreinte de la chaleur et de la sécheresse, on regrette que sa fertilité ne soit pas plus grande.

Comme porte-greffes, ce sont le Jacquez et le Riparia qui font le mieux. Le Cunningham occupe le second rang. Quant au Solonis, au Yorks-Madeira, au Taylor et au Clinton, les greffes dont ils sont coiffés rentrent davantage en elles-mêmes, et pour peu que ce travail de concentration continue, elles seront devenues quasi-invisibles quand sonnera l'heure de la vendange.

Partout où l'on a pris, de longue main, les précautions nécessaires pour atténuer les effets du vent, et où le sol, quoique léger, est profond et frais, les greffes sont demeurées irrémédiables. Les plus belles, ce sont l'Alicante-Bouschet sur Jacquez et le Carignan sur Riparia.

Quelle merveilleuse création que cette Alicante, si on s'en tient à la variété la plus fertile ! Avec la greffe c'est le premier de nos cépages indigènes, pour les milieux qui ne sont ni trop secs ni trop humides.

Il est à craindre que les sols légers ne fournissent, dans leur ensemble, que peu de vin cette année-ci, et qu'il n'y ait loin des espérances de juin aux réalités de septembre.

Dans la partie des sols argileux-siliceux où la greffe est possible, et dans les sols argileux-calcaires, les tâches, en juin, ne manquaient pas. La grande majorité des greffes sur Riparia était chlorosée. Ces tâches ont peu diminué, et, en outre, aucune n'a complètement disparu.

Les greffes sur Jacquez étaient vertes en juin et le sont encore davantage aujourd'hui.

Pour les terrains, la greffe sur Riparia et sur n'importe quel autre cépage doit décidément céder le pas à la greffe sur Jacquez, qui non seulement garde toujours sa couleur de bon aloi mais dont aussi la production est plus régulière, alors même que les sarments restent courts.

Avec l'Alicante-Bouschet, le Moorastel-Bouschet, le Petit-Bouschet et le Carignan, cette greffe présente partout, à l'heure actuelle, une végétation vigoureuse et promet une récolte abondante.

Avec le Terret ordinaire et le Terret-Bouschet, le chapeau est de volume moyen, et les raisins sont aussi bien nourris chez le premier que nombreux chez le second.

Avec l'Aramon, l'équilibre qu'on aimait à voir jadis chez ce puissant arbrisseau, entre le bois et le fruit, est rompu, dans la plupart des cas, au profit du fruit, mais les sarments sont toujours assez gros pour assurer la récolte de 1887.

Sept ans d'expériences démontrent que l'individu créé par la greffe de l'Aramon sur le Jacquez ne possède que rarement la fongue de végétation qui distinguait autrefois l'Aramon franc de pied. Il n'en est pas moins extrêmement précieuse pour les sols argilo-siliceux et argilo-calcaires, car s'il est parfois assez lent à s'y bien asseoir, il s'y montre ensuite très robuste et très fertile. C'est le Terret du nouveau vignoble.

En ce qui me concerne, l'Aramon sur Jacquez me produisit, l'an dernier, dans une bonne terre argilo-calcaire, 112 hectolitres de vin par hectare. Cette année-ci, la récolte, si rien ne la contrarie, sera plus abondante encore ; les raisins sont moins longs, mais aussi larges et plus nombreux.

En août comme en juin, dans ces sortes de terrains, le vieil Aramon ne se retrouve tout entier que sur le Moutain-Surret. Il n'a jamais été plus vert, plus luxuriant, ni plus friant à l'époque de son apogée, qu'il ne l'est aujourd'hui, quand il se trouve porté par cet américain au nom barbare, et dont, par un frappant contraste, la végétation naturelle est, sous notre climat, d'une incroyable gracilité.

Les viticulteurs qui ont eu l'heureuse pensée d'éliminer de bonne heure de leurs vignes les sujets infertiles ou peu fertiles, et de planter uniquement des boutures récoltées dans des vignes ainsi épurées, espèrent une magnifique récolte. Tout indique, en effet, que 1886 sera pour la production de Jacquez une grande année.

Je dois obtenir pour ma part sur une surface de 10 hectares, de 50 à 60 hectolitres de vin par hectare dans les sols médiocres, et de 90 à 100 hectolitres dans les sols de première classe.

Ceux qui obtiendront davantage seront nombreux. Ainsi, à St-André-de-Sangonis, M. Boissinès, père de l'illustre mathématicien dont le monde scientifique s'honore, et à Florensac, M. de St-Auban, ne récolteront pas moins de 47 hectolitres par 25 ares. Leurs terrains sont des limons d'une extraordinaire richesse.

S'il y a réellement des propriétaires chez qui le Jacquez malgré l'excellence du sol, l'abondance des fumures et surtout la fréquence des arrosages n'a jamais produit plus de 56 hectolitres par hectare, ils ne doivent attribuer ce ridicule résultat qu'à leur incapacité viticole.

J'ajoute qu'aucun vin n'est limpide et ne se conserve autant que celui de Jacquez, surtout quand on a fait usage de plâtre et d'acide tartrique. Ainsi traité, il se mélange bien, en toutes proportions, avec les petits vins, qu'il améliore, et il n'y a point de vins d'hybrides Bouschet qui le valent à ce point de vue.

Pour nier les hauts prix qu'on en donne chaque année, il faut n'avoir jamais offert sous ce nom, au commerce, qu'un détestable mélange dans lequel le vin de Jacquez entrait pour la part la plus petite et l'eau, le mauvais alcool de contrebande et le vitriol, pour la grande.

En rapprochant les chiffres qui représentent, pour des terrains de valeur à peu près égale, la production de la greffe, d'une part et celle du Jacquez direct, d'autre part, on peut constater que l'écart des uns aux autres n'est pas aussi considérable qu'on le croyait jusqu'à ce jour. Si on tient compte, en outre, de la supériorité du vin de Jacquez, on comprendra sans peine pourquoi la formule : (Les terres légères pour la greffe, toutes les autres pour le Jacquez direct,) est devenue la règle d'un si grand nombre de viticulteurs.

On pourrait aussi cultiver avec profit comme producteurs directs, dans les sols légers et frais, l'Herbemont et le Clinton, et dans les sols compacts, ainsi que je l'ai dit ailleurs, le Cunningham.

Comme greffe, l'Oihello, jaunit difficilement et peut remplacer avec avantage les variétés françaises dans les sols où la chlorose les attaque ; comme producteur direct, il n'est pas assez résistant au phylloxera pour que la culture en soit rémunératrice sous notre climat.

PAUL DOUYSET.

**Concours d'eaux-de-vie de prunes**

Dans le but de venir en aide à l'agriculture de la région, en créant de nouveaux débouchés à un de ses principaux produits, le Comice agricole de Villeneuve-sur-Lot a décidé, dans sa séance du 29 août, qu'il serait fait un Concours spécial d'eaux-de-vie de prunes.

Les propriétaires, négociants et distillateurs qui voudront prendre part à ce Concours devront faire leur déclaration au bureau du Comice dans le délai d'un mois, et faire parvenir, à la salle des réunions de la Société, rue de Pujols, n° 24, pour le dimanche 28 novembre 1886, à 9 heures du matin, des échantillons contenant au moins demi litre de chaque qualité.

Ils devront joindre une notice indiquant : 1° la qualité et l'état de la prune distillée ; 2° la quantité employée ; 3° le rendement obtenu ; 4° le degré centigrade de l'eau-de-vie ; 5° le procédé de fermentation ; 6° le nom du distillateur et le système de l'appareil.

Il est attribué à ce concours six prix spéciaux savoir :

*Eau-de-vie de prune verte*

- 1<sup>er</sup> prix. Médaille de vermeil, grand module.
- 2<sup>e</sup> prix. Médaille d'argent, grand module.
- 3<sup>e</sup> prix. Médaille d'argent, petit module.

*Eau-de-vie de prune sèche*

- 1<sup>er</sup> prix. Médaille de vermeil, grand module.
- 2<sup>e</sup> prix. Médaille d'argent, grand module.
- 3<sup>e</sup> prix. Médaille d'argent, petit module.

Il sera choisi, pour ce Concours, un jury spécial ; les principales maisons des Charentes seront invitées à envoyer des délégués.

Le Comice ne se charge pas des formalités de régie.

Villeneuve, le 29 août 1886.

Le Président du Comice,  
J. DE SAINT-AMANT.

**Concours de greffage de Cahors**

LISTE DES LAURÉATS

- 1<sup>re</sup> prime, 50 fr. François Valeille de St-Denis.
- 2<sup>e</sup> — 45 fr. Pons-Couderc, de Bouillac.
- 3<sup>e</sup> — 40 fr. Cantarel Adrien, de Rassiels.
- 4<sup>e</sup> — 35 fr. Payralade Jean, de Craissac.
- 5<sup>e</sup> — 30 fr. Payralade Pierre, de Craissac.
- 6<sup>e</sup> — 25 fr. Baisse Eugène, de Bringués.
- 7<sup>e</sup> — 20 fr. Andrieux Pierre, de Lamadeleine.
- 8<sup>e</sup> — 15 fr. Couderc Eugène de Cabessut.
- 9<sup>e</sup> — 13 fr. Miquel Bernard, de St-Denis.
- 10<sup>e</sup> — 10 fr. Andrieux Jules, de Lamadeleine.
- 11<sup>e</sup> — 9 fr. Andrieux Ant., de Lamadeleine.
- 12<sup>e</sup> — 8 fr. Bessièrea Augustin, de Fargues.

Mentions honorables. — Bru Guillaume, de Cahors. — Rozière Jean, de Saint-Laurent. — Lavergne Eugène de Larnagol. — Delmas Adon, de Bagnac.

Nous sommes heureux de constater que ces concours produisent des résultats satisfaisants. Le nombre des vigneron-greffeurs augmente tous les jours.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
du 28 août au 4 septembre 1886.

*Naissances.*

Faurie, Jeanne, rue St-James.  
Foret, Jules, rue de l'Université.

*Décès.*

Dalet, Victor, 4 mois, rue Nationale.  
Hermain, Pierre, 2 mois, rue des Maures.  
Iragne, Justine, 37 ans, rue Feydel.  
Ginbal, Antoine, 78 ans, (hospice).  
Deslandes, Théophile, 25 ans, (hospice).  
Doumère, Marie, 75 ans, à Bach.  
Borderies, Léon, 1 an, rue du Bousquet, 8.  
Lafage, Catherine, 66 ans, rue St-Pierre, 21.

**BOURSE. — Cours au 4 sept.**

3 0/0	82 60
3 0/0 amortissable (ancien)	82 05
3 0/0 id. 1884	84 70
4 1/2 0/0 ancien	107 90
4 1/2 0/0 1883	109 10

**Dernier cours du 3 sept.**

Actions Orléans	1,336 25
Actions Lyon	1,218 15
Obligations Orléans 3 0/0	390 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	324 50
Obligations Lombardes (jouissance)	329 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	338 75

**CALENDRIER DU LOT. — Septembre.**

JOURS	SAINTS	FOIRES.
5 Diman.	s Laurent Jus, se Rosalie Pal.	Lauzès, St-Cirq-Lapopie, Sénaillac, St-Céré.
6 Lundi.		Caillac, Marminiac, Montcuq, Fraycinet-le-Gourdonnais, Ussel.
7 Mardi.	s Cloud.	Les Junies, Montgesty, St-Paul-Labouffie, Lacapelle-Marival, Cazillac.
8 Mercr.	Nat. de la V.	Cremps, Mauroux, Sauzet, Labastide-du-Haut-Mont, Caniac, Dégagnazès, Souillac.
9 Jeudi.	s Gorgone.	Castelfranc, Cajarc, Gramat, Latronquière.
10 Vend.	s Nicolas de T.	Montcabrier.
11 Samedi	se Pulchérie.	

Lunaisons du mois de Septembre.  
 ☉ P. Q. le 5, à 8 h. 5 du matin.  
 ☽ P. L. le 13, à 11 h. 0 du matin.  
 ☾ D. Q. le 21, à 6 h. 5 du matin.  
 ☼ N. L. le 27, à 9 h. 28 du soir.  
 Les jours décroissent de 1 h. 44 m.

**SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS**

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

**REVALESCIÈRE**

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismales, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musculeuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre ; M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25 ; 1/2 kilo, 4 fr. ; 1 kilo, 7 fr. ; 2 kilos, 12 fr. ; 6 kilos, 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 4 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilos. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, et 47, rue du Mont-Thabor à Paris.

**HUITRES**

De SEPTEMBRE à MAI on a, franco de port à domicile, contre mandat de 5 francs ou 50 huîtres extra, ou 70 — belles, ou 400 — ordinaires, Ecrire au Capitaine S. AMANIEU, Arcachon.

**PÉRONOSPORA OU MILDEW**

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

**CHAUX CUIVRÉE**

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

**Éviter les contrefaçons**

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

**INJECTION BROU**

ZANCONI-MURININI 40 ANS DE SUCCÈS. La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon. J. FERRÉ, Ph<sup>m</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS

**DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY**  
USINE A VAPEUR

## CRÈME DE NOIX BOUTET

Liquore tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

**Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET  
A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque  
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

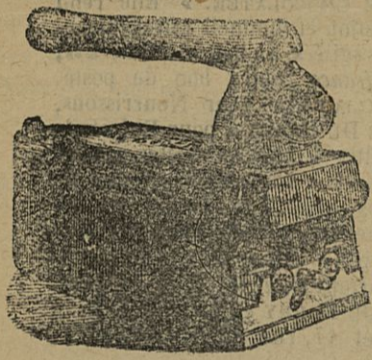
**GRAND ENTREPOT**  
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

## A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>de</sup> grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.



**NOUVEAU FER**  
A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL  
**INDISPENSABLE**

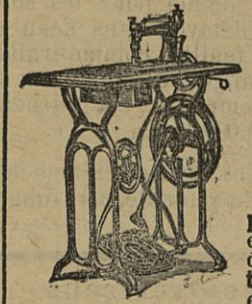
A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apiécours, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS:  
**Économie, Propreté, Salubrité**

Se vend chez **JEAN LARRIVE**, Fils aîné  
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage. brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.



Une invention de portée éminente  
protégée par de nombreux brevets en France et à l'étranger

**Machine à coudre rotative à deux bobines**  
de  
**Junker & Ruh**  
consuant par en haut et par en bas directement de la bobine.

La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décor tout à fait luxueux, elle donne un point à double picure d'une beauté parfaite et est d'une indéstructibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et lestée et le maniement si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

En vente chez: **Charles Desprats**, Anc<sup>ne</sup> Maison Cangardel 4<sup>me</sup> fils aîné, 6 rue de la Liberté, Cahors (Lot).

### DENTS & DENTIERES

PERFECTIONNÉS GARANTIS  
Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, avarifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

### AUDOUARD

Ex-titulaire des grandes communautés religieuses et institutions du Faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze.

### A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE  
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

### VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

### A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres. 110 fr.  
1/2 pièce de 115 litres. 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.  
Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

### PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

### ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout: 120,000 fr. S'adresser à M<sup>e</sup> FERLU, notaire à St-Céré.

Londres 1884 — Paris et Anvers 1885

### DIPLOME D'HONNEUR

MÉDAILLES D'OR et de 1<sup>re</sup> Classe

### aux Nouveaux APPAREILS

Reconnus les plus parfaits pour l'HYGIÈNE et l'ASSAINISSEMENT des Villes, Maisons et Appartements.

ENVOI FRANCO de l'Album.

N. B. — Exiger la Marque ci-contre.

### EAU MINÉRALE NATURELLE

### VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine:

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTE-RIVE. — Prescrit comme Célestins.

Administration de la C<sup>ie</sup> concessionnaire:

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépot chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

### GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE

41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance



Le propriétaire-gérant, Layton.

## MAISON BLANC

COIFFEUR-PARFUMEUR

Galerie de Valon, Cahors.

### SALON DE COIFFURE AU 1<sup>er</sup>.

Produits spéciaux: Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebrated. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du Dr de Londres; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à domicile et à son salon.

## MAISON DES 100,000 PALETOTS

### ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

### CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

En vente au bureau du Journal.

# CADTTE

# DU LOT

# GARDILL

En vente chez tous les Libraires.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

**GRANDE ENCYCLOPÉDIE**  
INVENTAIRE RAISONNÉ  
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE  
MM. Barthélemy, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenbour, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glasson, membre de l'Institut; L. Sédan, bibliothécaire en chef de l'École des langues orientales; H. Hauser, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Muntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

**PARIS**  
61, Rue de Rennes, 61  
L. A.

**H. LAMIRAULT & C<sup>ie</sup>**  
Éditeurs

**LIVRAISON** spécimen envoyée gratuitement sur demande

La **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** formera environ 25 volumes gr. in-8° colportiers de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc  
Payables à raison de 10 francs par mois  
Chaque volume broché 25 francs

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE